

La Meule mania monte en puissance

D'année en année, la Meule mania devient le grand rendez-vous incontournable en Nouvelle-Aquitaine du petit monde des amoureux et nostalgiques de la mobylette.

Pour cette quatrième édition et malgré un froid polaire le matin et comme le dit la chanson « *Ils sont venus, ils sont tous là, y a même Jacquot sur sa moto, car elle va vrombir la flandria a a a !* ».

Ces mordus de ces anciens engins motorisés conservés dans leur état d'origine, venus de Cahors, Brive, Tulle, Limoges et du Figeacois, ont effectué avec leur tape-fesses, 30 km le matin et 65 km



QUATRIÈME ÉDITION DE LA MEULE MANIA. Les mordus de la mob étaient bien là.

l'après-midi avec retour à La Croisille, tous ravis de leur promenade pleine nature en toute convivialité, hors tout esprit de compétition, la vitesse de leurs montures, comme l'on sait, est très limitée.

Et le midi avait vu tout ce petit monde déjeuner dans une salle des fêtes pleine à craquer où plus de 120 repas ont été servis.

D'ores et déjà, Petit Jean, Guy, Jacques, Sébastien et Jean Gérard, le maire, au vu du très grand succès de cette année, ont donné rendez-vous à toutes et à tous pour la cinquième Meule mania de La Croisille en 2020. ■

MOISSANNES

Des finances stables et saines

Plusieurs délibérations ont été votées lors des réunions du conseil municipal des 29 mars et 12 avril derniers, en présence du maire, Jean-Louis Brégaïnt et des conseillers municipaux.

Finances exercice 2018 : le 29 mars, les comptes administratifs, budget principal et budgets annexes de l'eau et du lotissement Clos-de-la-Reine, ont été adoptés. Malgré le désengagement de l'État qui se traduit par une nouvelle baisse de la Dgf (Dotation globale de fonctionnement), - 25 %, la si-

tuation financière de la commune demeure stable et saine.

Le 12 avril, conformément à la procédure budgétaire, il a été procédé à l'affectation des résultats sur les budgets primitifs qui ont été adoptés sans augmentation des taxes locales.

Les principaux travaux envisagés en 2019 concernent : la finalisation de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la voirie, la révision de la carte communale, l'acquisition d'un terrain, et, pour ce qui est du périmè-

tre de l'eau potable, la protection du captage et la constitution d'une réserve financière dans la perspective de futurs travaux.

Autres projets : Le « Pays Monts et Barrages » a estimé le montant des travaux à envisager en ce qui concerne la réhabilitation de la bascule à environ de 25.000 €. Une subvention sera demandée à l'État et une autre dans le cadre du programme Leader (Europe).

Un projet de convention pour le broyage des branches stockées dans l'espace dédié chemin de Nice a

été validé. Cet enclos sera fermé. La clef sera à la disposition des administrés pour une durée maximale de 72 heures. Un suivi de la fréquentation du site sera effectué par inscription sur un registre tenu en mairie, après vérification éventuelle de l'identité des personnes qui prennent possession de la clef. Il sera demandé un chèque de caution dont le montant n'a, pour le moment, pas été arrêté. L'officialisation de l'ouverture du site sera effectuée par le biais d'un bulletin « Moissannes Infos ». ■

Hvi